

L'Enquête mensuelle sur le commerce de détail : utilisation de données administratives

L'Enquête mensuelle sur le commerce de détail (EMCD) figure parmi plusieurs enquêtes-entreprises menées par Statistique Canada (SC) qui produisent des estimations évaluant l'activité économique au Canada. Ces renseignements sont essentiels au processus décisionnel des gouvernements et du secteur privé. Le fardeau du répondant est un problème important auquel SC doit faire face pendant une enquête. Pour atténuer une partie de ce fardeau, SC rationalise les données recueillies et substitue des données administratives aux données d'enquête, dans la mesure du possible.

L'EMCD est une des enquêtes dans le cadre desquelles on utilise des données administratives existantes (données fiscales) comme substitut, données qui se sont avérées convenables pour remplacer les données d'enquête.

À propos de la TPS et de l'Enquête mensuelle sur le commerce de détail

Taxe sur les produits et services

La taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH) sont des taxes prélevées sur la consommation de produits et de services au Canada.

Toutes les entreprises, à l'exception de celles dont le revenu est inférieur à 30 000 \$, doivent effectuer des versements de TPS. Selon leurs revenus annuels, les entreprises doivent effectuer des versements mensuels, trimestriels ou annuels. Les entreprises qui effectuent des versements au mois ou au trimestre doivent le faire au plus tard 30 jours après la fin de la période, tandis que celles qui font des paiements annuels disposent d'un délai de trois mois après la fin de la période. Il est à noter que les entreprises peuvent choisir de faire leurs paiements plus souvent que la fréquence requise.

L'Agence du Revenu du Canada (ARC) envoie mensuellement le fichier de la TPS à la Division des données fiscales (DDF) de Statistique Canada. La DDF effectue un traitement supplémentaire seulement pour des raisons statistiques. Le traitement fait en sorte que la base de données à laquelle accéderont les différents programmes d'enquêtes-entreprises soit propre et complète. Le traitement effectué par la Division des données fiscales comprend entre autres un processus de vérification et imputation qui a pour objectif de détecter et corriger des valeurs aberrantes et remplacer des valeurs manquantes pour les entreprises qui font leur déclaration en retard. Dans le cas des entreprises pour lesquelles l'ARC n'attend pas de déclaration, par exemple des entreprises qui déclarent trimestriellement ou annuellement, les valeurs manquantes sont remplacées par des données extrapolées. Par la suite, la DDF procède à une calendarisation des données, dans le but d'avoir un fichier avec des valeurs mensuelles pour toutes les entreprises. Le traitement de la DDF n'a pas pour objet l'administration ou la surveillance du programme de TPS et aucune modification n'est envoyée à l'ARC.

Enquête mensuelle sur le commerce de détail

L'EMCD est une enquête échantillon qui permet d'obtenir des renseignements mensuels sur les ventes des détaillants canadiens.

Afin de diminuer le fardeau de réponse et de réduire les coûts de collecte, les plus petites unités de la population observées (qui représentent la valeur monétaire des ventes de chaque groupe industriel selon la province, soit environ 10 %) sont exclues; leur réelle contribution mensuelle sera évaluée à partir de données administratives. On a ainsi pu réduire la base de sondage, qui est passée d'environ 200 000 points de vente au détail au Canada à 85 000 unités, ce qui, après mise en grappe se résume à environ à 55 000 unités échantillonnales.

L'échantillon de l'EMCD est réparti en fonction de l'industrie, de la région géographique et de la taille (selon la valeur monétaire annuelle des ventes). Les régions de stratification sont les provinces et les territoires, ainsi que trois sous-régions provinciales. L'échantillon constitué de 10 000 unités est formé d'un recensement de 5 500 grappes de grandes taille et d'environ 9% des unités restantes soit 4 500 grappes. L'échantillon reste le même de mois en mois, sauf dans le cas des nouvelles unités (naissances), qui sont échantillonnées au moyen de la même probabilité qui est utilisée pour les unités de la population originale.

Remplacement possible des données d'enquête par des données de la taxe sur les produits et services

L'échantillon de l'EMCD comporte deux types d'unités : les unités simples et les unités complexes. En ce qui concerne les unités complexes (unités formées de plus d'un établissement), il arrive souvent qu'une seule valeur de la TPS corresponde à tous les établissements et donc couvre plus qu'une seule dimension industrielle et/ou géographique. Les unités complexes représentent environ 40% de l'échantillon de l'EMCD et ont été jugées inadmissibles au remplacement par les données de TPS. Les autres unités de l'échantillon sont des unités simples et sont pour la plupart éligibles à être remplacées par des données de la TPS.

¹ Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie de l'EMCD, consultez **Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2406**.

La définition d'une unité simple s'applique à la fois aux petits et aux grands établissements. Par conséquent, ce ne sont pas toutes les unités désignées comme simples qui peuvent être remplacées. Pour faire en sorte que l'utilisation des données de la TPS n'ait pas d'incidence considérable sur les estimations en général, seules les unités qui sont simples, actives et qui ne sont pas comprises dans les unités qui représentent la portion supérieure, soit 25 %, d'un groupe de commerce d'une industrie ou la portion supérieure, soit 25 % d'une certaine région géographique, en ce qui concerne les ventes, peuvent être remplacées. Ainsi, les établissements simples dominants ou de grande taille ne seront pas exclus de l'enquête. On évitera également de remplacer une unité qui a des activités saisonnière ou qui montre un patron de revenus mensuels plutôt erratique dans le temps. Dans l'EMCD on exclu les concessionnaires d'automobiles neuves du processus en raison de son importante incidence sur l'estimation globale.

Disponibilité des données

En raison de contraintes de temps associées aux dates de publication de l'EMCD et à l'obtention des données fiscales auprès de l'ARC, les données fiscales de la TPS ne sont pas disponibles à temps pour être utilisées par l'EMCD pour le mois courant. Les données de la TPS qui sont un mois avant le mois courant (p. ex. données de la TPS pour le mois de février et mois de référence de mars de l'EMCD) sont reçues suffisamment tôt pour être incorporées dans le processus de traitement des données de l'EMCD.

Modélisation des ventes

On crée un modèle basé sur les données des ventes du mois actuel (M) ainsi que sur les données des revenus de la TPS du mois précédent (M-1). Le modèle est fondé sur la relation entre les ventes et les revenus de la TPS des unités qui peuvent être remplacées et qui sont demeurées dans la portion enquêtée et qui étaient toujours en vie. Ce modèle est ensuite appliqué aux données des revenus de la TPS des unités devant être remplacées.

De façon à s'assurer de la création d'un modèle convenable, les observations aberrantes sont retirées du groupe modèle. Il s'agit d'observations dont la relation entre les revenus de la TPS et les données déclarées des ventes ne correspondent pas à la majorité des unités du groupe modèle.

Qualité des estimations

Le processus de remplacement par des données de TPS a fait ses preuves depuis le début de son utilisation en 2005. Avant son introduction initiale, une évaluation d'envergure avait été menée pour en prouver le bien fondé. En particulier, les estimations obtenues à partir de données enquêtées avaient été comparées à celles obtenues par des données modélisées.

Conclusion

La substitution de données d'enquêtes par des données administratives, particulièrement par des données de la TPS, conserve la qualité élevée des estimations de l'EMCD tout en réduisant le fardeau du répondant, surtout en ce qui a trait aux petites entreprises. Cette initiative permet également une plus grande flexibilité par rapport à la sélection d'unités à être interviewées, car celles-ci peuvent être remplacées par des données administratives sans qu'il y ait d'incidence sur les estimations en général.